



L'info des dirigeants d'entreprise

Septembre 2023

FOCUS

Facturation électronique : reportée ?



Initialement, la réforme de la facturation électronique devait être déployée dès le 1er juillet 2024. À cette date, en effet, il était prévu que toutes les entreprises réceptionnent des factures électroniques, tandis que certaines devaient être en mesure d'en émettre. Finalement, au regard de l'ampleur des changements à opérer, un report vient d'être annoncé. Focus.

[Lire l'article](#)

CE QU'IL FAUT RETENIR...



[Une protection renforcée pour les familles d'enfants malades](#)



[Transmission des résultats des élections professionnelles : attention, changement d'adresse !](#)



[Transition écologique des entreprises : à chacun son guide !](#)



[Partage de données : la CNIL donne ses recommandations...](#)



[Transferts de données aux USA : nouvel épisode d'une histoire mouvementée](#)



[Une loi « anti-squat » pour protéger les propriétaires](#)

Plus d'actus...

LE COIN DU DIRIGEANT

[Pompe à essence automatique : un minimum de provision sur le compte bancaire ?](#)

[Lire l'article](#)

AMARRIS CONTACT

Une question sur ce sujet ?

8 boulevard du Zénith - Z.A Ar Mor
44800 - SAINT-HERBLAIN

contact@amarris.fr
amarris-contact.fr

[02 40 63 85 90](tel:0240638590)

[CONTACTEZ-NOUS](#)